

CHAMPIONNATS VALAISANS DE TENNIS DE TABLE SAMEDI 16 MARS 2024 À GRÔNE

Le comité d'organisation a le plaisir de vous convier aux Championnats Valaisans Individuels 2024 qui se dérouleront comme suit :

LIEU :	Salle Recto Verso, rue des Maraissettes 28 3979 Grône
JUGE-ARBITRE	Olivier Schwab (olivier.schwab@bluewin.ch, 079 724 16 00)
JURY	Présidente : Tania Bourban (Présidente du CTT Grône) 2 ^e membre : Jean-Philippe Melly (Vice-Président du CTT Grône) 3 ^e membre : Sébastien Neurohr (Responsable technique du CTT Grône)
BALLES	Sanwei pro*** blanches plastique

SÉRIES PRÉVUES

Samedi 16.03.2020 ouverture de la salle, 07h30 – début des matchs, 08h00

Simple : Dames / Messieurs / B (C6-B15) / C (D1-C10) / D (D1-D5)

U11-U13 / U15 / U17 / U19 / Seniors

Espoirs U21 (Non Licenciés jusqu'à 21 ans)

Double : Dames / Messieurs / Mixte / C (D1-C10) / D (D1-D5)

En parallèle aux Championnats Valaisans :

Gubler School Trophy : Non Licenciés (Garçons/Filles dans les catégories U9/U11/U13/U15)

Formulaire d'inscription et informations sur :

<https://pyngpong.info/gubler-school-trophy-valais>

FINANCES D'INSCRIPTION

Simple Dames et Messieurs	Fr. 8.00	
Autres séries de Simple	Fr. 7.00	
Double	Fr. 6.00	(par joueur / joueuse)
Joueur/ joueuse U19 et plus jeune	Fr. 5.00	(pour toutes les séries)
Espoirs (Non Licenciés)	Fr. 5.00	
Taxe de tournoi (y.c. pour N.L.)	Fr. 4.00	(par personne)
Gubler School Trophy	gratuit	(non soumis à la Taxe)

Les finances d'inscriptions seront facturées directement aux clubs et sont à payer dans les 30 jours suivant les championnats.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Jusqu'au dimanche 10 mars 2024, 23h59, exclusivement sur :

<https://pyngpong.info/championnats-valaisans>

TIRAGE AU SORT

En ligne, sur la plate-forme PyngPong, le mercredi 13 mars 2024 à 14h00. Les tableaux seront publiés le matin même de la compétition, à l'heure de l'ouverture de la salle.

HORAIRES DÉFINITIFS

L'horaire définitif seul fera foi, il sera envoyé après le tirage au sort aux clubs ayant inscrits des joueurs.
Un joueur présent pour une première série ne doit pas s'absenter entre les séries sans s'annoncer à la table d'arbitrage car il peut être appelé pour disputer un match d'une série suivante par anticipation.
Mais dans tous les cas un joueur encore engagé dans une série doit être prêt à jouer au plus tard dans les 5 minutes après l'appel de son match, sous peine de forfait par le JA selon le Règlement Sportif STT.

ABSENCES ET ANNULATIONS

- Tant que le formulaire d'inscription est ouvert (jusqu'au 10 mars 2024 à 23h59), les joueurs sont priés de se désinscrire eux-mêmes sur la plate-forme PyngPong (login nécessaire). Dans ce cas, aucun frais d'inscription ne sera facturé.
- Après la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés d'annoncer leur absence en utilisant la fonction « *Annoncer au JA son absence à la manifestation* » sur la plate-forme PyngPong (login nécessaire). Si l'annonce parvient au JA avant la date du tirage au sort (13 mars 2024 à 13h59), aucun frais d'inscription ne sera facturé ; après le mercredi 13 mars 2024 à 14h, le CTT Grône se réserve le droit de facturer les frais d'inscription.
- Pour toute absence non excusée ou transmise après le samedi 16 mars 2024 à 07h30 (heure d'ouverture de la salle), le CTT Grône facturera en sus des frais d'inscription une amende de CHF 20.- par série au club du joueur fautif, selon le Règlement Financier STT en vigueur.
- En cas de question ou difficulté, il convient de contacter au plus vite la Présidente du Comité d'Organisation, Tania Bourban aux coordonnées suivantes, e-mail : lookeasy@msn.com ou courrier : Route de l'Envers 1, 3979 Grône.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Ces championnats sont réservés aux licenciés STT **membres d'un club valaisan**.
- La série "Espoirs" est réservée aux non-licenciés (NL) de moins 21 ans **n'ayant jamais eu de licence et étant membres d'un club valaisan**. Une pièce d'identité peut être demandée.
- **Les non-licenciés ne sont pas admis dans les séries « licenciés ».**
- Les séries Dames (Simple et Double), Messieurs (Simple et Double) et le Double Mixte sont ouvertes à tous les licenciés, quel que soit leur classement ou catégorie d'âge.
- Les séries par classement (Simple et Double B, Simple et Double C) sont accessibles aux joueurs correspondants ainsi qu'aux joueurs de la série immédiatement inférieure.
- Les séries par catégories d'âges sont accessibles exclusivement aux joueurs correspondant à ces catégories.
- Les dames sont admises dans toutes les séries sauf celles ayant la mention explicite « Messieurs ».
- L'inscription en "*libre*" pour les doubles est acceptée, le JA constituera un maximum de paire lors du tirage, selon le RS STT. **Seuls les joueurs n'ayant pas pu être appariés seront contactés pour les informer !**
- **En plus du Double Mixte**, un joueur est autorisé à s'aligner dans **1 autre série de Double au maximum**. En tout, un joueur peut s'inscrire à **maximum 4 séries en tout, y compris les doubles**. Les inscriptions en trop pourront être annulées sans consulter le joueur concerné.
- La formule de jeu sera adaptée en fonction du nombre d'inscrits :
 - Élimination directe à tous les tours.
 - Poule(s) avec ou sans tableau final.
- Si une série réunit moins de 4 inscriptions le jury ou le JA peuvent décider de l'annuler ou de l'intégrer à une autre.
- Le forfait sera prononcé par le JA contre le joueur absent 5 minutes après son 2ème appel.
- **Responsabilité** : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte et accident résultant d'un comportement fautif.

BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette (petite restauration chaude et froide, boissons) sera à disposition sur place.

En nous réjouissant de vous accueillir nombreux à ces Championnats Valaisans Individuels 2024, nous vous présentons toutes nos amitiés et nos meilleures salutations.

Le comité d'organisation